

Communiqué de presse

Adami

Jeudi 15 octobre 2026

L'Adami lance "Le B.A. BA de l'IA spécial réseaux sociaux"

Intelligence artificielle : l'Adami publie un guide pratique pour aider les artistes-interprètes à faire retirer les contenus illicites des réseaux sociaux

Face à la multiplication des utilisations non autorisées de leur voix, de leur visage ou de leurs interprétations par l'intelligence artificielle, l'Adami publie « Le B.A.-BA de l'IA spécial réseaux sociaux ». Ce guide gratuit accompagne les artistes-interprètes dans leurs démarches pour signaler et demander le retrait de contenus litigieux.

Avec l'essor de l'intelligence artificielle générative, l'Adami reçoit régulièrement des sollicitations d'artistes-interprètes confrontés à l'utilisation non autorisée de leur voix, de leur visage ou de leurs interprétations dans des contenus générés par l'IA. Une inquiétude largement partagée : **75 % des artistes-interprètes sondés par l'Adami redoutent de voir leur travail remplacé par des clones synthétiques.**

Pour leur permettre de réagir concrètement, l'Adami lance aujourd'hui « **Le B.A.-BA de l'IA spécial réseaux sociaux** », une boîte à outils pour aider les artistes-interprètes à signaler les contenus litigieux et à en demander le retrait.

Des démarches simplifiées, plateforme par plateforme

TikTok, Instagram, YouTube... Le guide propose, pour chaque plateforme, un pas-à-pas détaillé pour effectuer un signalement. Il met à disposition les références juridiques utiles et des argumentaires prêts à copier-coller dans les formulaires mis à disposition par les plateformes, afin de faciliter les démarches et de faire gagner du temps aux artistes.

Le règlement européen sur les services numériques impose aux plateformes de traiter les notifications de contenus illicites et d'agir lorsqu'elles en ont connaissance, sans quoi elles engagent leur propre responsabilité. C'est ce qui rend ce signalement stratégique.

Depuis 1955, l'Adami accompagne les artistes-interprètes dans la défense de leurs droits et le développement de leurs carrières. Face aux bouleversements liés à l'intelligence artificielle, elle poursuit son engagement : donner aux artistes les moyens de comprendre les évolutions en cours et d'agir pour protéger leurs droits.

« **Le B.A.-BA de l'IA spécial réseaux sociaux** » est disponible gratuitement [ici](#).

Je télécharge le guide

Contact presse :

Elodie Germain
egermain@adami.fr
07 60 91 04 90

Retrouvez toute notre actualité sur
www.adami.fr

L'Adami accompagne les artistes-interprètes tout le long de leur carrière. De la gestion des droits à l'aide à la création, nous soutenons et défendons leur travail en France et dans le monde.

